Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 1

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNIQUÉS

Expo-Jeunesse

L'initiative d'un instituteur :

L'Exposition nationale a reçu la lettre ci-dessous. C'est l'instituteur d'une classe d'un petit village des Alpes vaudoises qui s'est ainsi adressé à elle : « L'Exposition est un événement national d'une importance capitale, tant au point de vue économique que culturel...

J'aimerais beaucoup que chacun de mes élèves en soit particulièrement conscient. C'est pourquoi, afin de les faire profiter au maximum de cette manifestation, je tiens à organiser un camp scolaire à Lausanne, en juin 1964.

Ce camp devrait nous permettre une visite approfondie de l'Expo et des études particulières de tel ou tel secteur.

Un pareil projet nous oblige à échelonner notre visite sur quatre journées. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer quelles conditions spéciales d'entrée vous pourriez accorder à ma classe de 25 élèves, avec deux accompagnants. »

La réponse de l'Exposation nationale :

« Nous tenons préalablement à vous présenter nos félicitations pour l'heureuse idée que vous avez de consacrer quatre jours à faire voir l'Exposition nationale à vos élèves. Nous espérons que votre initiative sera suivie par de nombreuses écoles.

Le service de comptabilité de l'Exposition nationale a examiné votre demande et voici ce qu'il vous propose :

a) commande de quatre billets collectifs pour vingt-cinq participants donnant droit à la gratuité d'entrée pour une personne accompagnante chaque jour. La deuxième personne accompagnante devra alors acheter deux billets d'entrée de deux jours consécutifs.
La dépense globale s'élèvera à Fr 270.— ;

b) une autre solution consiste à utiliser la vente anticipée et à acheter pour tout le monde des billets pour deux entrées pour deux jours consécutifs. Cette manière de faire entraînerait une dépense totale de Fr. 261.—.

La documentation relative aux prix qui seront en usage à l'Exposition nationale et des bulletins de commandes de titres d'entrée sont joints à la présente lettre.

Exposition nationale suisse – Lausanne 1964

Cours de gymnastique

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

1. *Cours de gymnastique pour le 1er degré* du 1er au 4 avril 1964 à Yverdon.
   Ce cours est réservé aux institutrices de langue française qui enseignent au 1er degré. Le programme comprend l'étude de rondes et de gymnastique à de nouveaux agrès créés spécialement pour les petits.
   Indemnités : indemnité journalière de Fr. 9.—, indemnité de nuit de Fr. 7.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

2. *Cours pour la formation de chefs de camps de ski et d'excursions* du 7 au 11 avril à Bivio, entrée le 6 avril au soir.
   Ce cours est réservé aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues. Si le nombre des places est suffisant, les candidats au brevet fédéral de maître de gymnastique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent s'inscrire au cours, pour autant qu'ils participent à la direction d'excursions ou de camps de ski.
   Indemnités : indemnité journalière de Fr. 7.—, indemnité de nuit de Fr. 4.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

Inscription : les maîtres désirant s'inscrire à l'un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou à M. Max Reinmann, Hofwil (Berne). Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le samedi 7 mars. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.

Le président de la commission technique :
MAX REINMANN

Dépositaire des formules d'inscription pour Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg.

Relaxation

En première année, on étudie les noms d'arbres :

l'arbre qui donne les pommes, c'est le pommier,
l'arbre qui donne les poires, c'est le poirier.

Le tableau noir est bientôt plein, de nombreux arbres ont été étiquetés. Un doigt se lève :

— Mademoiselle, on en a oublié un.
— Lequel ?
— Le fleurier.
— Comment cela ?
— Mais oui, l'arbre qui donne les fleurs au printemps...